



# TEAM MATRAT CLUB ASTRE

*Strasbourg 2019-20*



*LUDIQUE ET COHÉSIF  
PISTE, ROUTE ET TRAIL  
TOUS NIVEAUX*

**REJOIGNEZ NOTRE GROUPE DE COUREURS ET  
STIMULEZ VOTRE ENTRAÎNEMENT**

*Infos et inscriptions sur notre site  
en partenariat avec*

*Le club ASTRE*

*[www.physiofit.fr](http://www.physiofit.fr) - kinésithérapie*

*Endurance Shop Strasbourg - équipementier running*

*Mondovélo Geispolsheim - équipementier cycliste*

*Pharmacie la Licorne Bourse Strasbourg - spé running*

*[www.cryostrasbourg.fr](http://www.cryostrasbourg.fr) - thérapie par le froid*

*[www.choisir-naturo.fr](http://www.choisir-naturo.fr) - Naturopathie Rosheim*

**[www.matrat-training.fr](http://www.matrat-training.fr)**



# FORMULES PROPOSEES



## GROUPE TRAINING

**Mardis semaine PAIRE** (19h00-20h30) = séance uniquement de running au parc de l'orangerie, bowling/ niveau initiés mini (ex : 10km <55')

**Jeudis** (19h00-20h15) = séance de running et PPG au parc de l'orangerie, bowling/ tous niveaux

**Weekend** = entraînements regroupements ou compétitions (Groupe privé facebook)

## ASSOCIATION SPORTIVE ASTRE

**Mardi semaine IMPAIRE** (18h45-20h15) = séances de course à pied et circuit training spécifique course à pied en parallèle à la piste de l'ill, 28 rue pierre de coubertin

*Tous niveaux 18h45-20h15*

L'adhésion au Team Strasbourg vous donne la possibilité d'accéder aux séances du Team Barr dans les mêmes formules.

### **Formule 1 (Parc orangerie):**

DEMI SAISON **65€** (janv->juill OU sept->déc)

***Tous les rdvs SAUF piste du mardi semaine impaire***

### **Formule 2 (Parc orangerie):**

SAISON **105€** (janv->déc OU sept->sept)

***Tous les rdvs SAUF piste du mardi semaine impaire***

### **Formule 3 (Piste athlé de l'ill):**

LICENCE FFA LOISIR **50€** OU LICENCE FFA COMPETITION **83€**

***Mardis semaine impaire***

# DOSSIER D'ADHESION AU TEAM CLUB MATRAT



Entre d'une part,

Jean Matrat, sous le nom «Matrat-training», MATRAT TRAINING, N° Siren 810 334 052 / N° Siret 810 334 052 00018

D'autre part,

ci après dénommé le client.

## Art.1 : Objet du contrat

Il s'agit d'un contrat de prestations de services. La prestation fournie concerne des cours de sport en collectif : animation et gestion d'entraînement running et PPS. Les formules possibles sont énoncées ci-dessus. Cette adhésion permet un accès au groupe d'entraînement « TEAM MATRAT-TRAINING » qui n'est soumis à aucunes obligations. Team Matrat-training n'est pas une association sportive mais ce groupe d'entraînement sera amené à s'entraîner avec l'association sportive ASTRE.

Un maillot d'équipe court et l'assurance sont compris dans l'adhésion. Le client bénéficie également de prestations privilégiées chez nos partenaires cités sur la première page.

## Art.2: Engagement du Prestataire

Matrat-training est tenu au secret professionnel. Il s'engage à mener à bien la mission précisée à l'article 1, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière.

Dans le cas où Matrat-training ne peut honorer la séance prévue, celle-ci sera autant que possible rattrapée ou compensée. Ce report est lié à des cas de force majeure : intempéries, maladie, congés, retard lié à la circulation.

## Art.3: Responsabilité

Le Prestataire déclare être assuré pour sa responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable pour tous les dommages matériels ou immatériels consécutifs à l'exécution de la prestation.

## Art.4: Sécurité

Le client **certifie être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et notamment de la course à pied** datant de moins de quatre mois à partir du début du contrat qui prouve que le client est en bonne santé physique et apte à la pratique d'activités physiques et sportives. Cette condition est indispensable pour que le client puisse bénéficier de l'assurance Matrat-training.

Toute activité physique ou sportive comporte un risque, si minime soit-il. Chaque client est au courant de ces risques et les assume en toute connaissance de cause. Chaque client s'engage à respecter les principes de sécurité liés à chaque activité pratiquée et à respecter les consignes de sécurité prodiguées par le prestataire.

En contrepartie, le prestataire s'engage à :

- posséder l'expérience et savoir-faire nécessaires pour effectuer l'accompagnement et la planification des séances d'activités physiques, sportives ou de loisir.
- adopter en toute circonstance le comportement du "bon père de famille" qui recouvre l'ensemble des précautions relevant du bon sens.
- prendre des mesures pour évaluer les risques, se renseigner sur les conditions de pratique, l'état des lieux et du matériel de pratique.
- adapter ses séances à l'âge et au niveau de condition physique générale du client.
- être attentif aux besoins de ses clients et à les satisfaire au mieux.

# DOSSIER D'ADHESION AU TEAM CLUB MATRAT



## Art.5 : Engagement du client

Le client participe uniquement aux séances prévues par la formule souscrite. Mais la souscription à une formule supplémentaire est à tout moment possible.

Le Client s'engage à ne pas demander au prestataire la réalisation de tâches ou de travaux qui excèdent ses compétences. Le client donne à Matrat-training le droit d'utiliser son image via des médias ou réseaux sociaux. Si le client souhaitait que Matrat-training n'utilise pas son image, il l'indiquera à ce dernier de manière explicite et écrite.

## Art.6 : Modalités

Toute prestation ou formule complémentaire non prévues au présent contrat donnera à facturation en sus. Les prestations se déroulent en extérieur ou sur des installations sportives.

## Art.7 : Règlement et Centre de facturation

Une facture sera établie systématiquement en début de prestation et transmise sur demande. Le montant à payer correspondra au prix de la formule souscrite. Le règlement s'effectue à réception de la facture par espèces, chèque ou virement bancaire à l'ordre de Matrat-training.

## Art.8: Durée du contrat et résiliation

Le contrat de prestation est conclu pour une durée équivalente à la formule. Ce contrat pourra être renouvelé par les parties. Le règlement vaudra renouvellement du contrat.

## COORDONNEES (merci de tout renseigner pour recevoir votre adhésion par e-mail)

Mme, Mr :

Adresse postale :

N° de tél :

Mail :

Nationalité, date et lieu de naissance :

Date certificat médical de - 4 mois à joindre (sauf si déjà licencié FFA ASTRE) :

Taille de Maillot : Je souhaite faire partie des alertes sms de rdv ?

*Si vous souhaitez faire 5 compétitions du programme commun, merci d'en parler à Jean pour récupérer votre maillot de compétition Nike*

## FORMULES

F1 : Demi saison toutes séances sauf piste **65€ (esp ou chèque à l'ordre MATRAT)**

F2 : Saison toutes séances sauf piste **105€ (esp ou chèque à l'ordre MATRAT)**

F3 : Accès piste mardis semaines impaires avec licence athlé :

**LOISIR 50€ ou COMPÉTITION 83€ ( esp ou chèque à l'ordre de ASTRE)**

**Date:**

**Signature :**